

**TARIF DES
"PETITES ANNONCES"**

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées, en 10 pts. La ligne 10 centins.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

UNE VISITE

Notre région a l'honneur de recevoir pendant la présente semaine quelques-uns des plus éminents banquiers de la province de Québec, presque tous appartenant à notre Banque Canadienne-Nationale, qui sont venus, sans doute, voir le chemin parcouru, dans notre région, par l'institution qu'ils dirigent mais en même temps qui ont voulu trouver les moyens d'aller encore plus loin.

Les directeurs de la Banque Canadienne-Nationale n'ignorent pas les détails du grand projet Duke-Price de \$75,000,000 dont nous avons parlé récemment, projet qui doit faire surgir toute une ville aux pieds de la Grande-Décharge à la suite de la construction, à la Chute-à-Caron, de vastes usines d'aluminium.

On connaît déjà le projet, du moins dans ses grandes lignes. Le Cie Duke-Price, qui construit actuellement un monumentale digue à la Grande-Décharge a décidé d'en bâtir une autre à la Chute-à-Caron où elle développera une puissance de 700,000 C. V. L'on construira là, aussi rapidement que l'on pourra, une ville 1,000 habitants pour les ouvriers qui seront engagés simplement pour les travaux préliminaires. La population de cette ville augmentera à mesure que se développera l'usine et où pourront être employés plus d'ouvriers. On en viendra à donner du travail à plus de 5,000 ouvriers. C'est dire qu'en l'espace de trois ou quatre ans va surgir là une ville d'au moins 25,000 âmes.

Une ville de 25,000 âmes dans une région comme la nôtre, on doit avouer que cela compte pour quelque chose, à tous les points de vue. Si cette ville est de caractère industriel, elle crée immédiatement un marché fort important pour les produits agricoles du district. Car il ne faut pas oublier que dans notre province, plus seront nombreux et prospères les centres industriels plus se multiplieront les marchés des produits de nos terres ; et plus le commerce, d'un autre côté, et dans le même ordre d'idée, prospérera, plus nos terres prendront de la valeur.

C'est ce qu'ont compris en particulier, les directeurs de la Banque Canadienne-Nationale qui devant ces perspectives de richesses se sont empressés de venir sur les lieux. Car déjà ils ont décidé de s'intéresser à notre région qui devra connaître de beaux jours lorsque commenceront les grands travaux annoncés.

Cette contrée du Haut-Saguenay est, sans nous vanter l'un des plus prospères du pays. Les premiers colons y ont été aidés et encouragés par un noble clergé et l'industrie et le commerce n'ont pas mis de temps à s'implanter à côté des champs de céréales. Or nulle institution n'a plus contribué à notre prospérité que cette bienfaisante banque Nationale ; et il se trouve aussi que les plus belles pages de l'ancienne Banque Nationale ont été écrites dans le Lac St-Jean. C'est la succursale de Roberval qui, au dire des inspecteurs, pendant plusieurs années fait le plus gros chiffre d'affaires proportionnellement à la population.

UNE EPIDEMIE

Depuis le commencement de la belle saison, c'est, en effet, une véritable épidémie d'accidents d'automobile ; ils ne sont pas tous fatals, mais tous sont graves. Les autorités s'alarment et avec raison ; elles prennent les mesures les plus énergiques pour les reprimer et pour en diminuer le nombre. Il y a des leçons pourtant terribles.

Ainsi, la semaine dernière, sur la route de Beaumont, près de Lévis, un de nos compatriotes franco-américains, voulant faire une promenade à des jeunes parents, s'enfonça sur la route à toute la vitesse de sa machine. Il tombe dans le fossé et se tue, blessant les autres. Le coroner a tenu une enquête sur cette fatalité. Il a été prouvé que l'automobile allait à une très grande vitesse et le coroner de Québec a profité de l'occasion pour dénoncer cette manie fatale de la vitesse disant qu'il était appelé trop souvent depuis quelque temps à présider des enquêtes sur la mort de personnes victimes d'accidents d'automobiles causés par une vitesse excessive.

Hélas ! si ces terribles leçons n'ont pas d'effet, que faudra-t-il donc pour faire comprendre la prudence à ceux qui sont au volant ? La sécurité publique est plus que jamais en danger. Il ne se passe maintenant plus un seul jour sans que l'on signale un nouvel accident. Les chauffeurs se rient des dangers qui se multiplient de jour en jour. Les personnes prudentes même n'osent plus sortir ou si elles le font vivent continuellement dans les trances ce qui gêne évidemment les quelques promenades qu'elles risquent.

Encore une fois, que l'on songe à la terrible responsabilité qui pèse sur soi chaque fois que l'on se trouve au volant d'une automobile.

SA FILLETTE MEURT EN PROMENADE.

A Roberval

Mme Antonio Bergeron, de Charny, née Florida Leclerc, venue en promenade chez tous ses parents à Roberval, a eu la douleur, jeudi soir dernier, de perdre sa fillette Carmen, âgée de 5 ans. Mme Bergeron était arrivée ici lundi et se retirait chez son frère M. Théop. Leclerc, marchand, quand, mardi, sa fillette tomba malade. Le médecin appelé déclara qu'elle était atteinte de la "Diphthérie" et Mme Bergeron fut alors dans l'obligation de se retirer à l'Hôtel-Dieu St-Michel, de Roberval, avec elle, qui expirait le lendemain soir. C'est dire encore que la mort n'avertit jamais. Elle frappe dans le moment qu'on s'y attend le moins. Quelle grande épreuve que celle-là ! Partit avec sa fillette, elle retournera seule. Quelle triste nouvelle à apprendre au père de la fillette ! Mme Bergeron depuis ce temps est inconsolable ; et ce qui augmente encore ses peines, c'est quand elle songe que, vu la gravité de la maladie, on lui enlevait son enfant et on allait immédiatement la porter au cimetière de cette ville, sans même entrer dans l'église et sans qu'elle puisse la revoir.

Pauvre mère qui pleurez ! Et vous pauvre père qui venez d'apprendre cette triste nouvelle ! Consolés-vous en pensant que Dieu vous a enlevé votre enfant pour en faire un ange et orner son Ciel. Vous en aurez la récompense là-Haut.

Parents si cruellement affligés, nous vous prions d'accepter nos plus vives sympathies.

M. JULES LEFEBVRE RECU AVOCAT

Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Lefebvre, étudiant en droit, fils de notre estimé concitoyen M. Thomas Lefebvre, de cette ville, vient d'être reçu avocat. Ce titre lui

SEPULTURE DE MARIE-BERTHE NAUD

A St-Joseph d'Alma

Vendredi à 9 heures, eurent lieu en l'église paroissiale la messe des Anges et la Sépulture de Marie-Berthe, enfant bien-aimée de M. et Mme A. G. Naud, décédée le mardi précédent, à l'âge de 4 ans et 10 mois.

A la levée du corps à la maison paternelle, une foule de parents et amis s'étaient rendus et suivirent le cortège funèbre jusqu'à l'église. Pendant la messe des anges plusieurs cantiques furent exécutés par de personnes amies de la famille.

Après la Messe, tous les assistants se firent un devoir d'aller reconduire cette jeune enfant au cimetière de la paroisse, sa dernière demeure.

Tu es partie chère Marie-Berthe, laissant dans notre foyer un vide immense, nous laissant au coeur une profonde blessure que la foi seule peut panser ; nous t'aimions tant ; nous nous amusions si bien avec toi ; de tes caresses ; de tes sourires nous étions grisés. Nous oublions que le bonheur complet est impossible sur cette terre de douleurs. Dieu avait décidé de faire de toi un ange, quelle que grande que soit notre douleur, nous le bénissons.

Maintenant, tout ce que nous pouvons faire, c'est se souvenir de toi. Toi, tu dois faire plus, puisque tu es au Ciel ; prie pour nous, veille sur nous, ton père, ta mère, tes frères et sœurs.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos plus vives sympathies.

Il a été décerné, jeudi, le 9 juillet dernier, après avoir passé de sérieux examens devant le Barreau.

Nous devons des félicitations à M. Jules Lefebvre pour avoir décroché ce titre avec grand succès.

Nous ignorons encore où ce nouvel avocat s'établira pour exercer sa profession.

DEUX MARIAGES A ROBERVAL.

Le 13 juillet a été béni en l'église de cette paroisse le mariage de Mlle Aline Laliberté, fille de M. Philias Laliberté, de cette ville, à M. Frédéric Desjardins, de Kamouraska.

M. Philias Laliberté servait de témoin à sa fille et M. Rodolphe Fortin, accompagnait le marié. A la même messe, le mariage de Mlle Elise Langlais, fille de M. Abdou Langlais, de cette paroisse, à M. Cyrille Laliberté, fils de M. Philias Laliberté, de cette ville. M. Langlais servait de témoin à sa fille et M. Lucien Laliberté accompagnait son frère.

Pendant la messe, des cantiques furent exécutés par les personnes suivantes : "Je viens t'offrir mon cœur" Mlle Jeanne Bilodeau ; "Aimer Jésus l'écouter en silence" Mlle Félicité Bilodeau ; "Tu vas remplir le vœux", Mlle Jeanne Larouche et "Nous vous invoquons tous" Mlle Georgette Bilodeau.

Après la messe, les mariés et invités se rendaient chez M. Philias Laliberté où un succulent déjeuner était servi.

Les deux couples s'embarquaient ensuite pour un voyage de noces. M. et Mme Laliberté partaient pour Québec et Montréal ; et M. et Mme Desjardins allaient à Québec et Kamouraska.

A ces heureux couples "Le Colon" présente ses meilleurs vœux de bonheur.

ACCIDENT EN HYDROPLANE

Des aviateurs de cette ville ont évité un accident lundi dernier qui a failli avoir des conséquences graves, alors qu'ils allaient pour faire une envolée avec leur hydroplane.

Ils sont partis du quai Roberval avec leur machine, et quand ils furent dans la direction pour pouvoir la faire glisser sur l'eau avec la rapidité nécessaire, ils ouvrirent le moteur à une très grande vitesse et au moment où l'hydroplane était pour s'élever, elle frappa une roche où une vague très forte, on ne sait trop ; mais chose certaine, elle subit un choc qui défonça la chaloupe qui fait partie de la machine et qui la maintient sur l'eau. C'est alors qu'on arrêta le moteur et l'hydroplane enfonça dans l'eau partiellement seulement car les flottes placées chaque bout des ailes l'empêchèrent d'enfoncer entièrement. M. R. S. Armitage qui était assez près en chaloupe à gazoline alla les secourir et les ramena tous sains et saufs.

Aux Membres de la Chambre de Commerce

Jeudi de cette semaine, les directeurs de la Banque Canadienne Nationale seront en visite officielle à Roberval. A cette occasion, tous les membres de la Chambre de Commerce sont priés de se rendre à l'Hôtel de Ville à 1 1/2 h. p. m. pour saluer ces personnalités distinguées. M. le président de cette Chambre leur souhaitera la bienvenue et leur présentera les besoins du comté.

Venez tous sans y manquer. C'est très important.

BONNE NOUVELLE

Nous venons d'apprendre avec plaisir que M. Louis-H. Brassard, avocat, et sa Dame, de cette ville, qui sont à Edmonton, dans la province d'Alberta, depuis au-delà d'un an, doivent revenir à Roberval prochainement. Nous savons que M. Brassard est allé à Edmonton pour cause de maladie et on nous dit qu'il est parfaitement rétabli maintenant. Ils arriveront ici dans une huitaine de jours environ. Nous croyons que M. Brassard quelque temps après son retour, ouvrira de nouveau son bureau ici, pour continuer à exercer sa profession. A tous deux nous souhaitons un heureux retour.

INCENDIE A ROBERVAL

\$4000.00 de pertes

Mardi soir dernier, entre 10 et 11 hrs, un incendie se déclarait chez M. Georges Boily, demeurant le long de la route qui conduit sur le "Cran" Roberval, à environ 2 milles de la ville. Le feu a pris dans la cuisine, annexée à la maison, alors que tous les membres de la famille étaient couchés. Un passant, en automobile, voyant la flamme alla le prévenir que le feu était pris. On se mit immédiatement à essayer de l'éteindre, mais il s'était déjà propagé au hangar et de là à l'étable et à la grange. Tous les bâtiments furent incendiés, sauf la maison, parce qu'on a réussi à contrôler le feu. A cet endroit il n'y a pas d'aqueduc, ce qui prouve qu'il a fallu travailler ardemment pour réussir à contrôler la marche rapide des flammes et éviter que la maison brûle.

A part les bâtiments, 100 cordes de bois environ furent incendiées, toutes les machines aratoires, et un cochon. En un mot, les pertes subies par M. Boily s'élèvent à environ \$4000.00 dont une partie seulement est couverte par les assurances.

Naissances à Roberval

Le 10 juillet Marie Emma Germaine fille de M. et Mme Horace Paradis. Parrain M. Joseph Way, marraine Bernadette Paradis, cousine de l'enfant.

Le 12 juillet Marie-Jeanne Léona fille de M. et Mme Léon Roy. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 juillet Marie Marguerite Solange Gemma fille de M. et Mme Thomas-Louis Mathieu. Parrain M. Jean-Baptiste Gauthier oncle de l'enfant marraine Mlle Marie Perron.

Le 14 juillet Joseph Léo Jean-Marie fils de M. et Mme Philippe Morin de Val-Jalbert. Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Morin, oncle et tante de l'enfant.

OCASION PIEUSE ET RECREATIVE OFFERTE AU PUBLIC LE 26 JUILLET

Le 26 juillet, vers trois heures p. m. aura lieu la bénédiction du pouvoir électrique du Lac Bouchette. Un sermon sera donné par M. l'abbé Ths Tremblay, curé de la paroisse. L'Hon. M. E. Moreau, ministre, adressera un discours de circonstance de même que plusieurs autres personnalités.

Après la bénédiction, il y aura rendez-vous à la Grotte de N. D. de Lourdes, où aura lieu un salut solennel suivi d'une allocution par un Rév. Père Capucin.

Ne manquez pas de vous rendre en foule à cette cérémonie qui sera très attrayante et qui vous procurera une heureuse occasion de visiter une fois de plus, le beau sanctuaire de N. D. de Lourdes.

Si la pluie empêchait ce jour-là la cérémonie, elle sera remise au dimanche suivant. Donc, rendez-vous en foule au Lac Bouchette, le 26, nous vous assurons réception enthousiaste et votre présence à tous sera appréciée.

GRANDE SOIRÉE DE GALA

A ROBERVAL

MARDI LE 23 JUILLET 1925, A 8 HRS P. M.

Sous les auspices des Chevaliers de Colomb

— Donnée par —

M. G. MONCOURTOIS-DEVALIÈRES

des théâtres Sarah Bernhardt et de la Porte St-Martin

— et —

Mme CONSTANCE de POTTER

de l'Opéra Comique. 1er Prix au Conservatoire de Paris.

Il y aura aussi une comédie en 1 acte, intitulée

"Un Grâne sous une Tempête"

Interprétée par Mme C. de Potter et M. G. Moncourtois-Devalières.

Que personne ne manque d'assister à cette Grande Soirée de Gala que donneront M. G. Moncourtois-Devalières et Mme C. de Potter, pour la propagande de l'art Français au Canada.

Prix d'Admission, \$1.00

Ne manquez pas de venir entendre ces artistes.

Où vous procurer vos Permis de Circulation !..

Limites de la Compagnie Price

| | |
|---|---|
| Rivières Ecorces, Métabetchouan, Belle, Pikauba, Ha Ha, Cyriac, Ste-Marguerite, Bas Saguenay et Lac Clair | Chicoutimi, Bureau Price département forestier Jonquières, Bureau Price, M. Jones Métab. Bureau Price, E. Gagnon |
| Rivières Ecorces, Métabetchouan, Belle, Pikauba, Cyriac, Ha Ha, Ste-Marguerite, | Dépôt No 7, Chemin Québec, J.K. Richardson Dépôt No 7, John Frederickson Grande Baie, Thos-Ls Gagnon "Calumin" Ste-Marguerite, Jos Tremblay |
| Bas Saguenay Lac Clair, | L'Anse St-Jean J. W. Bennett Lac Clair, W. L. Coulter Ste-Fulgence, Antoine Martineau |
| Mistassibi, Aux Rats, Au Foin, etc, | Roberval, Bureau Price, Département forestier Mistassini, Dépôt No 1 Inspecteur de Feu |
| Péribonka et Alex, | L'Ascension, Bureau Price, Inspecteur de Feu |



Quel est le plus gros contribuable du Canada?

La Commission des Liqueurs a payé \$19,144,343 à la douane et l'accise dans les trois premières années de son existence

PRÈS de 35 pour cent (34.9 exactement) des recettes brutes des magasins de la Commission des Liqueurs sont pris par la douane et l'accise.

En 1921, les droits sur les alcools ont été considérablement augmentés, et le nouveau régime créé à Québec en a été le plus affecté. Dès la première année de ses opérations, la Commission des Liqueurs payait \$5,166,436 de droits. En 1922, ce chiffre était porté à \$6,566,000 et en 1923 les droits se montaient à \$7,411,907, formant un total de \$19,144,343 en trois ans.

La Commission des Liqueurs, en outre de ces droits, paie probablement la plus forte taxe de vente au pays.

Sur une caisse de spiritueux dont le coût est de \$16 à son point d'origine, la Commission paie \$17.08 à la douane et une taxe de vente de \$2.85, car on comprend—pour calculer la taxe des ventes—en plus du coût total de \$33.08 les \$23.93 d'accise britannique.

De ce montant de \$2.85, la Commission paie 80 sous sur la valeur de la marchandise et \$2.05 de droits sur d'autres droits. En réalité, la Commission paie une taxe de vente de 16 1/2 pour cent sur le coût initial de ses liqueurs.

Ces chiffres établissent que les droits payés par la Commission s'élevaient à 124 pour cent du prix coûtant des boissons. Sur une bouteille qui coûte \$1.33, la Commission paie \$1.66 à la douane et l'accise, les frais de transport, d'assurance, d'administration, etc., devant être ajoutés à cela.

L'augmentation des droits sur les alcools depuis l'établissement de la Commission des Liqueurs est sans précédent au pays et cependant il est établi que les spiritueux se vendent à meilleur marché dans la province de Québec que dans n'importe quelle partie du Dominion.

EXTRAIT du témoignage de René Lamarche à l'enquête parlementaire sur les opérations de la Commission des Liqueurs:

Q. "Est-ce vous qui établissez les prix coûtants à la Commission des Liqueurs?"

R. "Oui, pour les importations".

Q. "Quel était le prix d'achat de ces 5,947 gallons (de scotch) impériaux?"

R. "Nous avons payé \$34,536.05 au taux du change à la date d'arrivée".

Q. "Maintenant, quels étaient les frais de transport?"

R. "Le fret revenait à \$884.20; frais de valetage, \$20.52; quaiage, \$45.25; assurances, \$274.65; camionnage, \$454; prix des futs, \$1,614. Nous avons aussi payé en droits lorsque nous avons dédouané cette marchandise, \$71,345.87".

Q. "Les droits représentent deux fois le prix d'achat?"

R. "Oui, deux fois; deux fois le prix d'achat et les déboursés".

AVIS

Province de Québec, District de Roberval, No. 4667.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE LUCIEN LALIBERTÉ, de l'endroit appelé St-Joseph d'Alma, mécanicien; Demandeur.

vs

JOSEPH LAROUCHE, de l'endroit appelé Jeanne d'Arc, (Pointe à la Savane) district de Roberval; Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Roberval, 3 juillet 1925.

(Signé) R. Boissonneault P. C. S.

Vraie copie R. BOISSONNEAULT P. C. S.

REPAS

N'oubliez pas que vous pouvez toujours avoir un bon repas chez M. Jos Larouche, en face du Palais de Justice, Roberval.

Retraites Fermées

Au Lac Bouchette

Les retraites fermées auront lieu à l'Ermitage San'Antonio du Lac Bouchette, aux dates et pour les personnes, telles que mentionnées ci-dessous:

21 JUILLET—Pour LES DAMES. Train partant de Chicoutimi à 8 heures du matin.

4 AOUT—Pour JEUNES FILLES. Même train.

Pour former des groupes, choisir des dates, réserver sa place, écrire à M. J. A. Carrier, marchand, rue Racine, Chicoutimi ou au R. P. Directeur des Retraites Fermées, Lac Bouchette, Lac St-Jean, P. Q.

AVIS

Il est strictement défendu de chasser et pêcher sur le terrain du club du Lac Edmond.

Toute personne trouvée en contravention à la loi sur ce terrain sera punie sévèrement. Le Club du Lac Edmond Par Adj. BOUCHARD Secrétaire

Le Docteur Leon Leduc
Chirurgien-Dentiste
ST-FELICIEŃ, Lac St-Jean
Bureau chez M. JOS. DELISLE
TRAVAUX DENTAIRES DE HAUTE QUALITÉ.
Extraction des dents sans douleur au moyen d'un procédé moderne et efficace.
ATTENTION SPECIALE AUX GENCIVES MALADES.

Gagnon & Frère
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie.
Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL.

CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien
POUR TOUS VOS VOYAGES : —
Au CANADA, Aux ETATS-UNIS, En EUROPE.
Consultez l'agent du PACIFIQUE CANADIEN
Si vous êtes indécis au sujet de votre prochaine vacance d'été, fournissez-nous l'occasion de vous offrir quelques suggestions.
Renseignements fournis gratuitement— Itinéraires préparés avec soins par des spécialistes d'expérience.— Service incomparable.— Satisfaction absolue.
Visitez le Canada et ses merveilles
Profitez du grand voyage organisé par l'Université de Montréal pour la Côte du Pacifique. C'est une occasion unique de faire un voyage de vacances agréable et instructif.
Départ de Montréal le 7 juillet, par train spécial de luxe du PACIFIQUE CANADIEN. Retour à Montréal le 28 juillet.
Les Prairies, Lac Louise, Victoria, Edmonton, Chutes Niagara, Les Rocheuses, Field, Lac Kootenay, Banff, Vancouver, Route Win.
\$365.00 tous frais compris. Demandez le programme-itinéraire.
S'adresser à
C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageur, Représentant toutes les lignes de navigation océanique.— Gare du Palais Québec.
ou à
R.-G. AMIOT, agent général des passagers. Montréal.

Nouvelles de la semaine.

Va et Vient
M. Jean Larouche, de Stadacona, a passé quelques jours à Roberval la semaine dernière.

Mme Vve J. G. Groulx, est partie pour un voyage à Ste-Thècle.

M. l'Abbé Ths-V. Marcoux, Chapelain au Couvent des Ursulines, à Roberval, est parti pour un voyage d'une quinzaine à Québec, Ste-Anne, Baie St-Paul.

Mme Bernier (Ingénieur) est partie cette semaine pour Syracuse, New-York.

M. C. A. Lévesque, Chef de Gare, Roberval, était de passage chez son frère à Chicoutimi, dimanche dernier.

Mlle Bernadette Grenier et M. Alfred Grenier, de La Tuque, sont en promenade pendant les vacances chez leur oncle M. Alfred Grenier et autres parents.

Mme Vve T. Julien, de Roberval, ainsi que sa fille Gabrielle sont parties cette semaine pour une promenade d'un mois à St-Jérôme et St-Cœur de Marie.]

Mlle Jeannette Aubé, de cette ville, est de retour d'une promenade de quelques jours à St-Méthode.

Mme Delphis Galarneau et sa fille Ida, de Montréal, sont de passage chez Mme Vve Isaie Galarneau. Elles ont fait le voyage par le Saguenay, sur

le "Cap Diamant".

M. Octave LeBel, de Roberval, est actuellement en promenade à Québec, Trois-Rivières et Ottawa.

M. et Mme Achille Aubé de cette ville ainsi que Mme Georges Bélanger, de St-Méthode, ont passé quelques jours en promenade à Péribonca, cette semaine.

M. et Mme Albert Guénard de St-Méthode et leurs enfants ainsi que M. et Mme Adélar Tanguay, étaient en promenade chez M. François Gagnon, de cette ville dimanche.

Mlle Gérardine Perron, de Mistassini, était de passage à Roberval dimanche dernier.

M. Johnny Girard, de St-Méthode, était de passage chez M. Frs. Gagnon de cette ville lundi dernier, revenant d'une promenade de quelques jours à St-Gédéon.

M. et Mme J. A. Langlois, de Jonquière, étaient de passage chez M. Exurie Tremblay, de cette ville, dimanche dernier.

M. et Mme Rodolphe Lelercer, sont en promenade à St-Joseph d'Alma.

M. et Mme Ths-Ls Paradis, de St-Joseph d'Alma, étaient de passage chez M. et Mme J. Chs Paradis, dimanche dernier.

M. l'Abbé Adolphe Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, est actuellement de passage au Presbytère, l'hôte de son cousin, M. l'Abbé Claveau.

Borden's ST. CHARLES
UNSWEETENED

Employez-le pour toute recette qui demande du lait

Le Lait St-Charles est du lait de campagne pur, tel qu'il provient de vaches éprouvées dans un district favorable à l'industrie laitière. Rien n'y est ajouté. Rien n'y est enlevé, sauf la moitié de sa contenance en eau, par "évaporation", afin qu'il puisse être expédié et vendu dans des récipients commodes. Désirez-vous un lait bien crémeux, pour la préparation d'un mets? Employez le St-Charles tel quel, ou bien, vous le ferez servir plus économiquement en y ajoutant partie égale d'eau ce qui lui rend la consistance du lait ordinaire.

Essayez les recettes de la Cuisinière Borden. Exemple gratuit en écrivant à The Borden Co. Ltd., Montréal.

Demandez ce Livre Gratuit

Borden's LAIT ST. CHARLES
EMPLOYEZ-LE POUR TOUTE RECETTE QUI DEMANDE DU LAIT

J. H. Lalancette
MARCHAND-GENERAL
Marchandises sèches—Hardes faites
Chaussures—Epiceries—Provisions
et Ferronneries.
ROBERVAL, P. Q.

L'HOMME
son sang, son estomac, ses reins
protégés par les
PILULES MORO

M. JOSEPH GODU,
27, Boutwell, Fall River, Mass.

"J'avais beaucoup de douleurs aux reins; je ne me sentais plus la même aptitude au travail et si je voulais faire une bonne journée, les forces me manquaient. Ma digestion se faisait mal, j'avais peu d'appétit et je souffrais des intestins. J'ai pris des Pilules Moro qui m'ont tout de suite fait du bien, c'est-à-dire m'ont tonifié, ont activé ma digestion. Peu de temps après je me portais bien". M. Joseph Godu, 27, Boutwell, Fall River, Mass.

La maladie n'est certes pas chose désirable; aussi tout homme l'a-t-il particulièrement horreur. Cependant, quoi que l'on fasse, il arrive trop souvent que la nature doive céder et que les plus solides tempéraments s'abattent. Dès que les forces diminuent, il faut recourir à un bon remède. Les hommes n'en peuvent trouver de meilleur que les Pilules Moro dont les succès ne se comptent plus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Nouvelles

Suite de la 2ème page
M. et Mme Albert Lamontagne, et leur fille Marguerite, de Chicoutimi, étaient en promenade à Roberval cette semaine.

Mme Joseph Gagnon, de Manchester, E. U. est actuellement en promenade chez M. André Donaldson, de cette ville.

Mlles Albertine et Alice Potvin, de St-Félicien, ont passé quelques jours chez M. André Donaldson cette semaine.

M. Osias Tremblay, de St-Bruno, était à Roberval mardi.

M. Chs. Lavoie, Gérant de La Banque Canadienne Nationale, de la Station d'Hébertville, était de passage à Roberval cette semaine.

Rev. Père Joachim, de la communauté des Franciscains, de St-Hyacinthe a passé quelques jours à Roberval cette semaine.

Rev. M. l'Abbé Geo. Bilo-deau et Mlle Bilo-deau, après avoir passé quelques jours à Roberval, sont partis hier, pour le Club Summit.

Mme Téléphore Harvey, de Jonquière et sa fille Mlle Alice-Armande, de Jonquière, étaient de passage chez M. C. C. Fortin, et M. Herménégil de Harvey, de cette ville, cette semaine.

Mlle Marcelle Aubry, de Québec, est l'invitée de son frère et se retire chez Mme E. A. Rinfret, de cette ville.

Mlle Laurette Tremblay, de Amqui, est actuellement en promenade chez son père M. Edmond Tremblay de cette ville.

Rév. Père Anatole Mirault, O. M. I., de Montréal, a passé quelques jours à St-Félicien, cette semaine, l'hôte de M. Geo. Laporte.

Mme M. Dufresne, était de passage à Roberval, la semaine dernière chez M. Jos Ed. Fortin.

Mme Arthur Tremblay ainsi que ses deux fils Edmond et Joseph Arthur sont revenus d'un voyage d'une semaine de jours à St-Félicien.

Mme J. G. Laporte de St-Félicien, était en promenade à Roberval, mardi et mercredi.

Mlle Blanche Paradis de Lévis est de passage chez sa sœur Mme U. H. Pelletier et son frère M. Arthur Paradis, pour une quinzaine.

M. W. G. Wright est de retour d'Ottawa où il a été l'hôte du Royal Ottawa Golf Club pour une semaine.

Mlles Berthiaume, Paul-Emile Berthiaume et Léopold Vailland de Chicoutimi furent les hôtes de M. et Mme U. H. Pelletier, dimanche dernier.

MM. Norman MacKinnon et Arnold Smith du bureau Price ont quitté Roberval pour se rendre à Mistassini

pour y continuer leurs travaux.

Mlle Alberta Tremblay, de cette ville est partie pour une promenade de trois semaines chez ses parents et amis, à Chicoutimi, Grande Baie et Anse St-Jean.

Mme Hector Potvin, de Chicoutimi, est actuellement en promenade à Roberval, chez ses parents.

M. et Mme J. Uldéric Côté, sont de retour de Loretteville, St-Raymond et Québec. M. Côté remplaçait à St-Raymond, l'agent de la Station du C. N. R. depuis une quinzaine de jours.

M. et Mme U. H. Pelletier, recevaient hier soir, quelques invités, — M. et Mme Adélaïde Gagnon, Mlles Marcelle Aubry Blanche Paradis, MM. le docteur Pirault et Edmond Piché.

Le Tennis
Le Tennis du Club Price Bros. est en pleine vogue et déjà nombre d'intéressantes parties ont été jouées. Les parties de tournoi commenceront sous peu.

Catholiques aux Etats-Unis
Le nombre total des catholiques romains aux Etats-Unis est actuellement de 20,738,447 d'après les dernières statistiques compilées dans l'édition 1925 du "Catholic Press Directory".

Cette publication révèle que l'Eglise catholique romaine a gagné 10,608,770 adeptes au cours des 25 dernières années et 4,429,137 durant les derniers dix ans, en dépit des restrictions apportées à l'immigration.

Naissance à St-Félicien

M. et Mme Edouard Girard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né jeudi, le 9 et baptisé le 11 sous les prénoms de Joseph Bertrand Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Girard, Thom, oncle et tante de l'enfant.

Que de Gazettes

Ce sont les Etats-Unis qui ont le plus grand nombre de journaux au monde. Il se publie 30,000 feuilles américaines. La France vient ensuite avec 10,000. En proportion du nombre des habitants, c'est la Suisse qui arrive bonne première avec 270 journaux pour chaque million et les Etats-Unis en second avec 250. En Angleterre, la proportion n'est que de 98 journaux par million d'habitants.

Winnipeg a bien reçu le Maréchal.

Le fold-Maréchal Haig reçut hier soir, une réception royale, à Winnipeg. Une foule énorme était à la gare du C. P. R. pour l'acclamer et ce fut entre deux haies de citoyens enthousiastes que le commandant des forces britanniques, pendant la grande guerre, fut escorté par les associations de vétérans à l'hôtel de ville et au palais législatif.

Le comté Haig fut visiblement touché par ce chaleureux accueil et très cordiaux furent ses remerciements au cours de la réception civique que lui donnèrent le col. R. H. Webb, maire de Winnipeg, et les échevins.

Suite en 4ème page



Un Produit Canadien

Beaucoup plus de Poudre à Pâte Magique se vend dans la province de Québec que toutes les autres. Pourquoi? Parce que les cuisinières de Québec savent que la Poudre à Pâte Magique assure la parfaite cuisson. Un grand nombre de citoyens de la province de Québec gagnent leur vie par la vente de la Poudre à Pâte Magique et autres produits Gillett dans la province de Québec.



LA CIE. E. W. GILLETT LTEE. Montreal Toronto Quebec

PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres et Forêts.

Conformément aux articles 1507 à 1609, 1611, 1623, 1624 et 1625 etc. S. R. P. Q. 1900 des permis de coupe mentionnés ci-dessous, seront offerts à l'enchère, à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, le vingt-neuvième jour de juillet 1925, à dix heures et trente du matin.

10.-Rivière Péribonka : superficie 1,500 milles carrés (environ).
20.-Rivière Picauba (affluent de la rivière Ashouapchouan) ; superficie 400 milles carrés (environ)

Pour plus amples détails, s'adresser au Département des Terres et Forêts.

Honoré MERCIER
Ministre des Terres et Forêts.
Québec, le 6 juillet 1925.

Fruits ! Fruits !

Nous recevons pendant cette saison des fraises et tous les fruits.
Jos LAROUCHE
Barbier : : Roberval

HORAIRE Du Vapeur "Perrault"

Le temps et les circonstances le permettant!
DEPART DE PERIBONKA Pour Roberval
Le Mercredi 6 hrs A. M.
Vendredi 8 hrs
Dimanche 12.30 hrs P. M.
DEPART DE HONFLEUR Pour Roberval
Le Dimanche 11.30 hrs A. M.
Vendredi 6 hrs
DEPART DE ROBERVAL Pour Péribonka et Honfleur
Le LUNDI et le SAMEDI à 11.30 A. M. après l'arrivée du train de Chicoutimi.
DEPART DE ROBERVAL Pour Péribonka
Le Mercredi 3 hrs P. M.

JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L. Avocat

St-Félicien, Lac St-Jean.
Bureau près de la Banque d'Hochelega

J. E. POTVIN Roberval

Marchand en Gros et Détail



Épicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction, — Peinture et Vernis de toutes sortes.

Grains et Graines.8
Vendons les Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.

CHARBON ANTHRACITE

Agence Générale d'Assurances

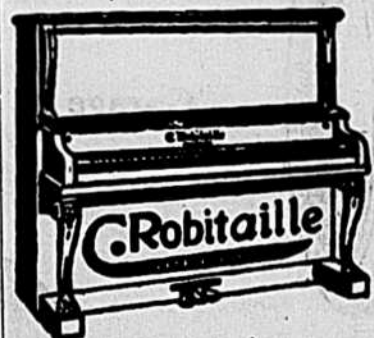
FONDÉE EN 1897

Vie, Feu, Garantie, Automobile, Responsabilité Patronale, Bris de Glace, Animaux, Etc.

CHS-N. DUMAIS, Agent

Directeur de l'Association des Agents d'Assurance de la Province de Québec.

Le Piano de tout le monde, c'est le "C. ROBITAILLE Special"



Notre maison est la plus vieille, notre assortiment le plus complet, nos instruments les meilleurs, nos prix les plus bas, nos conditions les plus faciles.

Tous nos pianos portent notre garantie.

ÉCRIVEZ-NOUS OU DEMANDEZ NOTRE AGENT,
M. ALFRED GRENIER, de Roberval.
C. ROBITAILLE, Enr.
320 Rue St-Joseph, QUEBEC.

CARTES PROFESSIONNELLES

ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL P. Q.

ERROL LINDSAY, Notaire, ROBERVAL P. Q.

ARMAND SYLVESTRE LL.B. Avocat Roberval, P. Q.

HUDON & LEVESQUE, NOTAIRES

P.-A. HUDON, L.L.L. LÉONCE LEVESQUE, L.L.L. ROBERVAL
Érèts sur hypothèques, achats et ventes de contrats, placements et administration de capitaux.

T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur Roberval, P. Q.

F. X. LAMONTAGNE, NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèques : Achats et ventes de contrats.

ST-FÉLICIEN, - - Lac St-Jean

DR. J. J. O'NEIL, M. D. V. Chirurgien-Vétérinaire

ROBERVAL, P. Q. Téléphones : Centre et Dabuc

THOMAS LEFEBVRE, Avocat et Procureur Roberval - - - Lac St-Jean

Advertisement for a dentist: Voulez-vous UN DENTIER. Garantie donner satisfaction à un prix raisonnable. Voyez le Dr PAQUIN de ST-FÉLICIEN.

Advertisement for L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER. In vente chez AIMÉ GAUDREAU, LAC-BOUCHETTE.

Advertisement for KEATINGS KILLS. LES POCES LES BOUGES LES COQUELLES. PAKETS DE 10c, 20c, 40c. Reprendre le sous les carottes et dans les garde-robes pour TUER LES MITES.

Advertisement for SCIEZ avec une SCIE SIMONDS. Elles gardent plus longtemps leur tranchant. SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED. Vancouver, Montréal, Toronto, St. Jean, N.B.

Advertisement for HORAIRE DU CHEMIN DE FER. Départ des convois de St-Félicien pour Québec, Chicoutimi, Roberval, St-Félicien.

AVIS PUBLIC

Il est strictement défendu de chasser et pêcher sur le terrain du "CLUB PANACHE", dans Roberval-Ouest. Toute personne qui sera trouvée en contravention à cet avis sera punie par la loi.

Par ordre LE CLUB PANACHE

AVIS

Lac Bouchette, Le 11 Juillet 1925
Nous, directeurs provisoires de la Compagnie Régionale d'Autobus, Limitée, convoquons une assemblée le (21ème) vingt et unième jour de juillet 1925 au Lac Bouchette chez Monsieur Louis de Gonzague Tremblay à une heure de l'après-midi, pour les objets suivants :
(a)-Pour communiquer un relevé des recettes et dépenses de la compagnie ;
(b)-Tous autres renseignements concernant la situation financière de la compagnie ;
(c)-L'engagement d'un secrétaire trésorier, et de d'autres employés de la compagnie ;
(d)-La nomination de directeurs ;
(e)-Pour faire l'acquisition d'un ou plusieurs autobus ;
(f)-Pour le recouvrement des créances contre les actionnaires ;
La présente assemblée est demandée par des actionnaires représentant le dixième des actions souscrites de la compagnie.
Et nous avons signé,
JOSEPH TREMBLAY
J. AIMÉ LEVESQUE (Directeurs).

"Assignation par les Journaux"

Cour de Magistrat d'Hébertville-Station.
Canada Province de Québec, District de Roberval, No 1220.
Ths.-Ls. Lamarre, médecin, d'Hébertville-Station Dem.
vs
Xavier Gaudreault, journalier de Jonquières, Déf.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Hébertville-Station 9 Juillet 1925
Chs. TREMBLAY
G. C. M.

Vente par le Shérif

Cour Supérieure, de Roberval, No. 4684.
LUC BOILY, rentier, de Chambord, demandeur ; vs MICHEL FORTIN et CHARLES FORTIN, fils de Joseph, de Saint-Cœur-de-Marie, défendeurs à savoir :
Les lots de terre maintenant connus et désignés sous les numéros quarante et quarante et un (Nos 40 et 41), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le cinquième rang du canton Delisle—avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances.
Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie, (Delisle), MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT prochain, 1925, à ONZE heures de l'avant-midi.
Bureau du shérif,
Le shérif
GEO. LEVESQUE
Roberval, 30 Juin 1925.

Les femmes malades d'aujourd'hui seront les bien portantes de demain si elles emploient les

PILULES ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles



"Après une opération que j'ai subie j'ai été longtemps faible, nerveuse et sujette aux insomnies. Tout le jour je me sentais accablée, mes jambes fléchissaient si je marchais un peu. Je me suis souvenue que ma mère avait toujours des Pilules Rouges à donner à celle de ses filles que l'anémie menaçait et j'ai employé ce remède qui m'a très bien réussi". Mme T. Thomborg, 730, Hunterdam, Newark, N. Y.

"Je n'avais pas de sang, j'étais pâle et très faible, le peu de travail que je faisais me fatiguait énormément et toutes sortes de malaises m'incommodaient. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et, après quatre mois de traitement je me portais beaucoup mieux. Enfin, la santé m'est revenue, j'étais vigoureuse, je pouvais travailler toute une journée, j'en avais la force et la santé". Mme Arthur Du-bois, 20, 7ème avenue, Boucherville, P. Q.

"J'ai été malade des années ; je souffrais de mauvaises digestions, de dilatation d'estomac, disaient les médecins, et j'étais faible et bien nerveuse. Une amie me recommanda les Pilules Rouges qu'elle considérait elle-même infaillibles pour augmenter les forces. Je les ai prises et la santé m'est revenue". Mme Emelia Johnson, 99, East Front, Skowhigan, Maine.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution ; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 224, rue St-Denis, Montréal.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons

Nouvelles

Suite de la 3ème page

Retraite fermée

Le 25 juillet, il y aura au Lac Bouchette, retraite fermée pour les citoyens de Roberval, prêchée par le Rév. Père Hudon. Les personnes qui désirent y aller sont priées de s'adresser au Rév. Père Hudon ou à M. Joseph Larouche, Barbier, de Roberval.

St-Prime

M. Raymond Moisan, était de passage la semaine dernière, à St-Prime, en visite chez son amie, Mlle Jeannette Bélanger.

Pour vivre en paix

Fréron disait : "Pour vivre en paix avec tout le monde, il ne suffit pas de ne point se mêler des affaires d'autrui, il faut encore souffrir qu'autrui se mêle de nos affaires."

Le Tourisme

Nos lecteurs voient paraître régulièrement des articles destinés à promouvoir le tourisme. Nous recommandons la lecture de ces articles : elle fera justice d'une quantité de préjugés en cette matière.

Les tremblements de terre

Les tremblements de terre se multiplient rapidement. Chaque jour les journaux nous en donnent des nouvelles. On peut s'y attendre pour quelque temps encore. Heureux que nous sommes d'en trouver dans un endroit à l'abri des commotions dangereuses.

L'Épargne

L'épargne est la première condition de la baisse des prix. Qui achète le superflu, ne fut-ce qu'un radiola ou une automobile, vendra bientôt le nécessaire.

Bénédictin du Pont de la Grande-Péribonka.

Nous sommes informés que la bénédiction du Pont de Honfleur, sur la rivière Péribonka, aura lieu vers le 20 juillet prochain. Plusieurs personnages importants prendront part à cette cérémonie. Il y aura à cette occasion une excursion en bateau et une centaine d'automobiles se rendront sur les lieux. La date n'est pas encore officielle, mais nous l'annoncerons dans un de nos prochains numéros.

ENGRAISSE DE 45 LIVRES.

"Il y a quelques années je fus prise d'une maladie d'estomac" écrit Mine Amélie Pearson de Chicago, Ill. "J'étais malade après chaque repas et perdis complètement mon appétit. Je devins très maigre. Le Novoro du Dr Pierre m'a entièrement rétablie et j'ai engraisé de 45 livres." Ce remède végétal bien connu améliore la digestion, augmente l'appétit, régularise les selles et est bon pour le système. Ce n'est pas un article de commerce, des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Abonnez-vous au Journal local

LE PROCES DE M. JOS. PARADIS

Le procès pour vol, contre M. Joseph Paradis, s'est terminé par un acquittement ; mais plusieurs personnes peuvent rester sous l'impression des paroles du procureur de la Couronne, qui a dit que les témoignages rendus pour la défense étaient une affaire arrangée.

Il est toujours difficile pour un accusé, qui n'a pas de témoins directs de l'affaire, de se disculper entièrement dans l'opinion publique.

Nous prions cependant les lecteurs du "Colon", de se rappeler une accusation, aussi portée contre le même M. Joseph Paradis : Un certain soir le garde-pêche qui demeurait dans l'Anse, à Roberval, vit des personnes qui pêchaient dans la rivière Ouïatchouaniche, il se rendit sur le pont du chemin de fer, avec un compagnon, et guetta le retour des coupables. Les personnes passèrent au nombre de deux, et le garde-pêche, se jeta sur l'un d'eux, lui arracha sa calotte, mais ne put le saisir, on se dit alors : c'est Bébé, le nom donné à M. Joseph Paradis.

Au procès, le garde-pêche et son compagnon jurèrent, sans hésitation, que le coupable était M. Paradis, et que la calotte saisie était certainement la sienne. La famille Paradis jura que ce soir-là, ils étaient revenus de Ste-Anne, et que leur fils ne s'était pas rendu à la rivière, comme on le prétendait. M. Paradis fut acquitté, mais nombre de personnes crurent, comme l'a dit cette semaine, l'avocat de la Couronne, que c'étaient des témoignages imaginés pour la circonstance.

Le garde-pêche désappointé du résultat, porta une plainte pour parjure contre M. Paradis. C'est alors que survint un incident peu banal, qui sort de l'ordinaire, comme le disait ces jours-ci l'avocat du gouvernement : deux personnes offrirent leur témoignage : elles étaient les vrais pêcheurs qui avaient été vus sur le pont, et tout le monde comprit que les Paradis n'avaient point inventé d'histoire, mais avaient dit simplement la vérité sous serment.

Un seul mot pour terminer. Dans le cas actuel, les témoins de M. Paradis, qui n'ont pas eu connaissance des événements dont ils sont les victimes, ne pouvaient dire qu'une chose : nous n'étions pas là et nous ignorons qui y était.

Le magistrat acquitté ; la première fois aussi, le magistrat acquittait, ne pouvant croire que toute une famille se parjurait, et la preuve juridique de l'honnêteté de ces témoins a pu être faite ensuite.

Si dans le cas actuel, la même preuve ne peut être faite, au moins doit-on être assez circonspect pour comprendre que la vérité a été dite encore une fois, mais vu la gravité de l'accusation, on ne peut guère s'attendre que les vrais coupables vont se nommer, et venir devant le tribunal avouer ce qu'ont avoué les pêcheurs illégaux de poisson. Voilà ce qui doit être dit, et qui ne pouvait être dit au procès, vu que ces faits n'y étaient pas en preuve, et ne pouvaient y être rapportés.

THOMAS LEFEBVRE
Avocat.

Assemblée de la Chambre de Commerce

Les forêts du Lac St-Jean pour le développement du Lac St-Jean

A une assemblée de la Chambre de Commerce tenue au Palais de Justice à Roberval, vendredi soir dernier le 10 juin, la résolution suivante a été passée concernant les forêts du Lac St-Jean, pour le développement du Lac St-Jean.

VENTE DES LIMITES

Lu des requêtes provenant des Conseils municipaux des paroisses de St-Félicien, Roberval, N. D. de la Doré, Normandin, Albanel, Ste-Jeanne d'Arc, St-Méthode, etc, etc, demandant d'ajouter aux conditions de la prochaine vente des limites celle "de fabriquer le bois provenant de ces limites sur les cours d'eau respectifs de ces limites".

II.—Lu aussi le Mémoire suivant :

I.—MÉMOIRE

Le ministère des Terres et Forêts de Québec annonce en vente pour le 29 juillet, 1925, quinze cents milles de limites dans la rivière Péribonka et quatre cents milles dans la rivière Nicauba, l'un des affluents de la rivière Ashuapmouchouan, dans le comté du Lac St-Jean. Une des conditions de cette vente, c'est "que le bois provenant de ces limites devra être fabriqué dans les limites de la Province de Québec".

Cette dernière clause donne un large champ aux acquéreurs. Et de fait cette Chambre sait de source officieuse que concessions sont destinées à des moulins étrangers et situés en dehors de la région.

La Chambre de Commerce du Lac St-Jean désire donc exprimer à l'honorable Premier-ministre de cette Province et à l'honorable ministre des Terres et Forêts le regret que des concessions aussi importantes soient ainsi faites sans que les associations commerciales, les corps publics et autres de la région où se trouvent ces limites forestières ne soient consultés sur l'opportunité ou les conditions de telles ventes.

Dans le passé le comté Lac St-Jean a eu à souffrir et souffre encore de ces concessions forestières, ainsi faites au détriment des intérêts les plus chers de ses habitants, concessions qui ont servi à alimenter des moulins étrangers, ou encore pour fins de voies ferrées construites dans d'autres régions de la province.

Le Lac St-Jean a ses ambitions légitimes ; il entend bien tirer profit de tous les avantages que comporte son territoire. Ce n'est pas en vain que la Providence, dans sa divine sagesse, a reparté à côté du domaine agricole, ces forêts et ces pouvoirs d'eau. L'un et l'autre se complètent. Toucher à ce plan admirable, renverser l'ordre naturel des choses peut entraîner des conséquences aussi funestes aux uns qu'aux autres. L'histoire fourmille de ces tristes exemples.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce du Lac St-Jean, en son nom et au nom de toute la population du comté exprime le regret :

1o.—Que ces ventes soient annoncées sans que la population intéressée soit consultée.

2o.—Et ce qui est plus grave, que ces ventes soient faites pour des industries situées en dehors du comté.

En outre cette Chambre de

HEURES DE BUREAU 9 A.M. À 9 P.M. TÉLÉPHONE CENTRE BOITE POSTALE 130

CLINIQUE DENTAIRE DU
DR J.-E. GAGNON, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
SPÉCIALITÉS :
PONTES MOBILES ET HYGIÉNIQUES EN OR DE 22 K. ET EN PLATINE. DENTIFIERS EN OR DE 22 KARATS CELLULOÏDE, ALUMINIUM POUSSIÈRE D'OR, CHRONITE, ETC.
TRAITEMENTS À DOMICILE
ROBERVAL. LAC ST-JEAN

Mangez plus de Poisson !

NOUS avons le plaisir d'annoncer au public de Roberval que nous recevons tous les jeudis, directement de Halifax, du poisson frais, tel que :—SAUMON, MORUE, HADDOCK, FLETAN, Etc., Homard vivant.

Une visite est sollicitée

LE COMPTOIR IDEAL, ENRG.

En face du Château. ROBERVAL.

BONNE NOUVELLE POUR TOUS

J'ai le plaisir d'annoncer au public en général, que j'ai trouvé un procédé pour souder l'aluminium.

Je suis le seul, dans les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean.

Si quelques ustensiles de votre batterie de cuisine sont percés, ne les mettez pas de côté ; portez-les moi je vous les souderai et ils seront comme de neuf.

Avec ce procédé tout morceau en aluminium qui est brisé, peut se réparer.

Qu'on se le dise et venez me voir, vous aurez pleine et entière satisfaction.

L. P. HUOT
Roberval Ville.

Commerce du Lac St-Jean tient à exprimer les vœux suivants :

1o.—Que pour la prochaine vente il soit stipulé "Que le bois provenant de ces limites soit fabriqué sur les cours d'eau respectifs de ces limites".

2o.—Qu'à l'avenir aucune ne soit annoncée sans que les corps publics intéressés soient consultés.

Le tout humblement soumis.

RÉSOLUTION

Proposé par monsieur L. G. Potvin, de St-Félicien.

Secondé par monsieur J. A. Dion, de St-Félicien.

QUE la résolution des conseils municipaux et le Mémoire de la Chambre de Commerce soient lus... et états lus... qu'ils soient approuvés dans leur forme et teneur.

2o.—Que ces documents soient transmis aux honorables ministres Taschereau, Galipeault, Mercier et Morneau avec prière d'y faire droit.

Adopté UNANIMEMENT

A cette assemblée, tenue sous la présidence de M. Th.-Ls Bergeron, avocat, étaient présents : M. J. E. Boily, Secrétaire, M. Alph. Fortin, Maire d'Hébertville et Préfet du comté de la 1ère division du Lac St-Jean Est, M. Henri Boivin, Maire de la paroisse de Roberval et Préfet du comté, 2ème division, Lac St-Jean Ouest, MM. les Directeurs Ths Lefebvre, Henri Lalancette, de Roberval et Arthur Tremblay de Métabetchonau, et MM. les membres suivants : Henri Bergeron, J. A. Dion, L. G. Potvin, Hilaire Dumas, F. Tétu, M. D., Edmour Tétu, de St-Félicien, L. Laroche, de Chambord, J. A. Plourde, de Métabetchonau, Jos. Giguère, de Sta. d'Hébertville, L. A. Rainville et A. Roy, de St-Prime, Jos. Gagnon, Dentiste J. Martel, avocat, J. E. N. Boivin, Jules Leclerc, Ascade Tremblay, Jules-R. Tremblay, Ilas Gagnon, Adélar Gagnon, de Roberval, etc.

A VENDRE

Bardeaux de Cèdre Extra No 1 à vendre à bon marché \$2.00 le mille ;

S'adresser à

GAGNON & GAGNON, ENR.

Station d'Hébertville, P.Q.

LIVRES

A tous ceux que cela intéresse, j'offre en vente de beaux et bons livres à bon marché.

Une visite est sollicitée.

Pour ceux qui n'habitent pas la ville, j'enverrai une liste sur demande. S'adresser à :

RAYON DU BON LIVRE

Casier Postal 483, Roberval

EMBELLISSONS

pour attirer le touriste.

QUI DIT

Dr Paquin,

Dit travaux dentaires sans douleurs et parfaits, Expérience, Qualité supérieure de travaux, Extractions sans douleurs et les prix les plus bas de la province.

La loi ne nous permettant pas de mentionner les honoraires, veuillez nous écrire ou téléphoner et vous serez à même de juger. Nous sommes d'au moins 50% meilleur marché que n'importe où et que de plus vous avez de la qualité et de la satisfaction ou si non, nous vous remettons les honoraires. Le dédit fait le profit. De plus nos moyens nous permettant d'acheter en grandes quantités, notre laboratoire étant des plus modernes, pouvons réduire le prix de tout travail dentaire au minimum. Pas de travail fait à Montréal ou à Québec. Je veux me rendre compte du matériel qui entre dans mes travaux et je ne risque pas que mes clients soient trompés. Ce que je promets je le donne, c'est-à-dire je donne satisfaction. La preuve en est dans le va et vient continuel des clients à mon bureau. En présence de l'ouvrage accumulé et voulant donner du service comme par le passé, nous sommes maintenant quatre pour répondre aux patients. Une garde-malade est au bureau de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Le public ayant répondu en grand nombre au dernier appel, pour quelque temps encore nous continuerons à travailler à des prix jamais vus dans l'histoire de l'art dentaire. Comme les dernières semaines, pour les clients éloignés, et afin de réduire leurs dépenses de voyage, nous ferons l'ouvrage à l'arrivée du train de 7 hrs le soir, de sorte que vous pourrez retourner le lendemain matin avec vos travaux.

DR J.-D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Licencié de l'Université de Montréal
Ex-Interne de l'Institut Franco-Américain
Ex-Interne de la clinique du Dr J.-N.-Paul Fournier.

ST-FELICIEN, Lac St-Jean

Voulez-vous

UN DENTIER

Garanti donner satisfaction à un prix raisonnable

Voyez le

Dr PAQUIN

de

ST-FÉLICIEN

POISSON FRAIS

Poisson frais d'Halifax, comme morue, hareng, etc. arrivant tous les jeudis à vendre chez M. Jos Larouche, en face du Palais de Justice, Roberval.



Donne Bonne Bouche

La Saveur Dure
WRIGLEY'S
SUGAR CHERRY

Après avoir mangé ou fumé, la gomme WRIGLEY rafraîchit la bouche et parfume l'haleine. Plus qu'une friandise — elle procure un bénéfice absolu.

WRIGLEY'S
"Après Chaque Repas"

Les Vrais Bons PNEUS

Marque "Gutta Percha"

Les seuls donnant satisfaction garantie



Un seul essai vous en convaincra et vous n'en achèterez pas d'autres.

Se vendant dans le Lac St-Jean depuis au-delà de 4 ans.

Bien connus pour sa durée et ils sont garantis

La qualité n'est pas égalee.

Informez-vous à ceux qui en possèdent

En vente au détail chez :

MM. Geo.-P. Marcotte, Arthur Rinfret, Albert Trottier, Jos. Delisle, H. Morin, Art. Menard, Eug. Potvin

Roberval " Mistassini St-Félicien Normandin Sta. Hébertville

Dépositaire en gros



pour le Lac St-Jean

GEO.-P. MARCOTTE
ROBERVAL, LAC ST-JEAN